

Recherches sociographiques



La morphologie à décrypter

Daniel Fournier

Volume 29, numéro 1, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056338ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056338ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, D. (1988). La morphologie à décrypter. *Recherches sociographiques*, 29(1), 59–69. <https://doi.org/10.7202/056338ar>

Résumé de l'article

Le colloque de 1985 de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) portait sur « l'évolution des modes de vie... au fil des ans ». Il en est sorti un ouvrage collectif intitulé *La morphologie sociale en mutation au Québec* (Montréal, ACFAS, 1986, 349p. « Cahiers de l'ACFAS », 41). On nous avertit dans la présentation qu'il ne faut pas s'attendre à un « bilan exhaustif, ni même provisoire », mais à des « coups de sonde », jetés ça et là. L'ouvrage contient des textes pertinents, des hypothèses louables, des renseignements utiles ; l'ensemble est informel. Le conflit des langues, la condition féminine, les Amérindiens, l'emploi, l'habitat, les ménages, sont traités plusieurs fois, mais sans connexions évidentes. La synthèse n'est possible qu'en jetant de hardies passerelles entre des contributions assez hétérogènes. Et encore faut-il s'appuyer sur des références extérieures au livre. Je m'y essaierai par concassage, en bousculant les faits et en tirant les hypothèses de leur gangue, pour les aligner tant bien que mal sur une rampe de lancement. Il s'agit de l'évolution des ménages et de ses corollaires, puisque c'est le dossier le mieux documenté de notre ouvrage.

LA MORPHOLOGIE À DÉCRYPTER

Le colloque de 1985 de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) portait sur « l'évolution des modes de vie... au fil des ans ». Il en est sorti un ouvrage collectif intitulé *La morphologie sociale en mutation au Québec* (Montréal, ACFAS, 1986, 349p. « Cahiers de l'ACFAS », 41). On nous avertit dans la présentation qu'il ne faut pas s'attendre à un « bilan exhaustif, ni même provisoire », mais à des « coups de sonde », jetés ça et là. L'ouvrage contient des textes pertinents, des hypothèses louables, des renseignements utiles ; l'ensemble est informel. Le conflit des langues, la condition féminine, les Amérindiens, l'emploi, l'habitat, les ménages, sont traités plusieurs fois, mais sans connexions évidentes. La synthèse n'est possible qu'en jetant de hardies passerelles entre des contributions assez hétérogènes. Et encore faut-il s'appuyer sur des références extérieures au livre. Je m'y essaierai par concassage, en bousculant les faits et en tirant les hypothèses de leur gangue, pour les aligner tant bien que mal sur une rampe de lancement. Il s'agit de l'évolution des ménages et de ses corollaires, puisque c'est le dossier le mieux documenté de notre ouvrage.

Des tensions conjugales

Selon Renée Dandurand et Lise Saint-Jean, la naissance du premier enfant constitue le principal déclencheur du « processus menant au divorce ». Le mari refuserait d'assumer ses responsabilités de père, ce qui pousserait la femme à la séparation. Proposition d'intérêt, étayée sur un échantillon restreint : 23 cas, divisés en deux classes d'âge. Cependant, dans le texte suivant, Céline Le Bourdais et Damaris Rose offrent une analyse chiffrée de la monoparentalité féminine au Québec, basée sur un sondage de Statistique Canada (une famille sur cent, 1981). Voyons s'il est possible, grâce à ce travail, de tester l'idée Dandurand/Saint-Jean. Si cette hypothèse est juste, il semblerait falloir :

1. Que les ménages de femmes récemment divorcées recèlent une proportion élevée, ou à tout le moins normale, d'enfants en bas âge. Si, en effet, la première

naissance entraîne le scénario de rupture, il en découle que les séparations sont plus fréquentes dans les années suivantes, toutes choses égales par ailleurs, et donc que les divorcées récentes abritent souvent un jeune rejeton. Ou alors il faudrait assortir le scénario d'une durée minimale allongée.

2. Que les divorcées entretiennent, d'autre part, moins d'enfants de tous âges que les mariées : si la première naissance déclenche déjà de sérieuses tensions, le couple dispose d'un temps anormalement court pour engendrer d'autres petits.

Or, selon l'enquête de Le Bourdais et Rose, les divorcées entretiennent en pratique le même nombre d'enfants que les mariées, sauf qu'elles en ont très peu en bas âge, « la séparation étant souvent le résultat d'un processus relativement long au cours duquel la fécondité des femmes est pratiquement nulle ». Dans les deux cas, le résultat est donc négatif. Mais il y a des circonstances atténuantes. Si les divorcées ont peu d'enfants en bas âge, cela pourrait s'expliquer par la longueur du scénario de rupture, effectivement corroborée par Le Bourdais et Rose. Cependant, comment se fait-il qu'elles entretiennent presque autant de petits que les mariées ? Peut-être continuent-elles à procréer après le divorce ? Supposition ! Tout cela appelle des éclaircissements supplémentaires.

Il semble du moins assuré que de graves tensions conjugales empêchent la venue de nouveaux enfants. Cela a son importance quand on considère la chute rapide et inexplicquée de la fécondité relative du Québec. La province se distingue également dans le monde industriel par la hausse des divorces : son taux de divortialité s'élève de nos jours à un niveau supérieur à la moyenne des pays occidentaux (B.S.Q.). Est-il absurde de supposer que la baisse abrupte de fécondité du Québec s'attribue à des tensions conjugales étalées sur l'ensemble des foyers, dont la fréquence des divorces ne formerait que la crête ? Nous viendrons plus bas au taux élevé de suicides des 15-19 ans dans notre province, mais disons que cela peut livrer un indice de problèmes familiaux d'intensité exceptionnelle. Enfin, les relations conjugales ne commandent-elles pas en bonne mesure le comportement procréateur ?

Le remarquable texte d'Andrée Fortin sur les réseaux sociaux de Québec et sa banlieue ouvrirait une piste sur la raison de ces tensions. Il souligne le rôle primordial de la femme dans le circuit de parenté. Ce circuit charpentait jadis (selon les travaux de Philippe Garigue) l'essentiel de la sociabilité du Canada français.¹ Fortin montre que la parenté recule en importance dans les contacts sociaux. Elle avance que des réseaux alternatifs se développent — mais pas pour tout le monde — où la femme n'a pas forcément la même place que dans la parenté. On nous cite, par exemple, ces liaisons fondées sur les amitiés entre maris, où la déprime guette les

1. Mes recherches sur les taux comparés de mariages consanguins au début du siècle appuient d'autre part cette hypothèse. (Voir : Daniel FOURNIER, « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 1983 : 307-328.)

épouses ; on mentionne également la marginalisation des pauvres. On n'a peut-être pas suffisamment insisté sur ce que représente, pour la femme mariée ordinaire, l'affaiblissement d'un circuit social où elle était l'animatrice majeure. Ne risque-t-elle pas, en l'occurrence, de devenir une sorte de recluse, enfermée avec ses petits dans le ménage nucléaire ? Dans ces conditions, le face-à-face avec un mari peu accommodant pourrait devenir intolérable, surtout s'il n'est pas compensé par quelques avantages matériels ou de prestige... D'où peut-être la hausse des divorces, demandés à 75 % par les femmes, et particulièrement marquée, au début, dans les strates défavorisées (Le Bourdais et Rose).

Même si le mari n'est pas désagréable, il demeure pénible pour l'épouse de rester seule à la maison si les contacts externes se distendent. L'entrée féminine sur le marché de l'emploi offre une solution de rechange à la séparation, avec un moindre effet sur les naissances. Comment se logent ces femmes, arrivées si nombreuses dans le spectre des occupations ? Deux textes là-dessus nous viennent, l'un d'un marxisme économiste, celui de Diane Gagnon, l'autre d'une méthode statistique, celui de François Béland et Michel de Sève.

Les innovations technologiques et les changements de mentalité interviennent fort peu dans l'analyse de Diane Gagnon, qui réduit tout le problème à des « enjeux du capital » assez vaguement définis : « la féminisation du marché du travail répond à une idéologie de la main-d'œuvre visant à consolider les enjeux essentiels au développement de l'appareil de production ». Une entreprise embauche des femmes parce qu'elles exigent un salaire moindre que les hommes et que cela lui permettrait de monopoliser le marché. Voilà toute l'affaire ! L'auteur ramène la question à une simple relation entre le degré de monopolisation d'un secteur économique et la hausse de l'emploi féminin. Elle ne propose malheureusement pas de coefficients homogènes de ces deux variables, grâce à quoi elle aurait éventuellement dégagé des correspondances rigoureuses.

Béland et de Sève se demandent si l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi s'accompagne d'un rééquilibrage qualitatif. Il est notoire qu'elles occupent des postes moins avantageux, en moyenne, que ceux des hommes. Nos auteurs utilisent deux critères : 1. l'inégalité, qui se mesure par les proportions des deux sexes dans les différentes catégories professionnelles ; 2. la discrimination, qui compare l'emploi des conjoints à celui de leurs parents : si, par exemple, sur cent enfants de semi-professionnels, soixante hommes le deviennent à leur tour contre seulement trente femmes, on conclut à une discrimination. Leur enquête se base sur un sondage de trois cohortes de mariés au Québec : celles de 1954, de 1964 et de 1974. Les auteurs constatent une certaine baisse de l'inégalité homme/femme, due à une multiplication des emplois à embauche féminine (notamment dans les services). La discrimination, par contre, augmenterait dans l'ensemble : elle diminue dans la moitié des tâches pour s'aggraver dans l'autre, le bilan global étant de signe positif. Toutefois, leur comparaison s'arrête en 1974 et j'ai l'impression que pas mal de

choses sont advenues depuis lors. Ils abordent également le registre des langues : la discrimination jouerait de plus en plus, depuis 1954, à l'avantage des francophones.

Malgré les modifications apparentes, des structures persistent dans la répartition des postes selon le sexe et la langue. Elles ne sont pas immuables : des déplacements s'y enregistrent. Quant à leur direction, vers plus ou moins d'égalité ou de discrimination, les conclusions de Béland/de Sève s'opposent à celles de Paul Bernard et Jean Renaud. Ceux-ci travaillaient sur les chiffres des recensements canadiens, qui englobent indistinctement toutes les catégories d'âge et de statut matrimonial, alors que Béland et de Sève se restreignent aux seuls conjoints au moment du mariage ; cet échantillonnage élimine plusieurs interférences.

Notre recueil ne dit mot sur le sort des simples mâles d'âge moyen dans tout cela, mais il livre quelques indices sur ce qui advient des personnes âgées et des adolescents. Renaud Santerre récapitule l'évolution de la famille rurale, où les vieillards remplissaient une fonction utile, vers la famille urbaine actuelle, où ils sont absents. Selon lui, le desserrement des structures parentales livre les aînés aux mains de l'État. Ainsi, au lieu de résider avec un de leurs enfants, beaucoup se retrouvent dans des centres d'accueil. Et voici qu'Astrid Lefèvre-Girouard nous expose un sondage sur les relations des pensionnaires dans ces centres. On nous dit, par exemple, qu'un tiers d'entre eux ne se satisfont pas des visites reçues de l'extérieur, que leurs proches, s'ils en ont, ne les fréquentent pas assez. Mais l'absence d'un groupe témoin fait qu'il est difficile d'en déduire les conséquences psychologiques de ces résidences.

Les deux articles ci-dessus frisent le pessimisme. Nous ne disposons pas encore d'un étalon permettant de jauger le bonheur ou le malheur des âges. Une des seules indications disponibles à ce sujet, mais combien partielle ! réside dans le taux de suicide. Voyez ce qu'en écrit Marie-France Charron à propos du Québec :

« Lorsque l'on considère les taux selon l'âge pour les deux sexes réunis, la courbe résultante présente un petit pic chez les jeunes, et une diminution marquée chez les gens âgés. Ce type de courbe, où le taux maximum est atteint chez les jeunes, est plutôt rare : en général, dans les autres pays, les taux les plus élevés s'observent chez les gens âgés. »²

De fait, le taux de suicide des 15-19 ans au Québec se situe, selon la même source, parmi les plus élevés des nations industrialisées. Nous revoici en présence des tensions conjugales. Le texte de D. Hanigan et M. Tousignant, dans notre recueil, révèle que le jeune suicidaire émerge principalement des familles séparées, ou qui subissent des conflits entre parents, mais — et ceci est significatif — pas des ménages de veufs ou de veuves. C'est l'incohérence et non pas l'inexistence des relations entre le père et la mère qui dispose les adolescents à la mort volontaire.

2. Marie-France CHARRON, *Le suicide au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983, p. 156.

Mégalopole et arrière-pays

La question du suicide ne concerne pas que les adolescents puisque nos auteurs rapportent ce constat de Charron selon lequel « les suicides réussis pour tous les groupes d'âge [...] proviennent des régions où le taux de monoparentalité est le plus élevé ». Il s'agit même d'une des deux seules variables — l'autre étant celle, connexe, du pourcentage de séparés et divorcés — qu'elle ait pu mettre en relation avec le suicide, à l'échelle de la région socio-sanitaire. Voilà qui nous introduit à un ordre de faits synthétique et mal démêlé, auquel plusieurs contributions du recueil fournissent un éclairage partiel, mais très bienvenu. Voyons ces faits.

Au niveau de la région socio-sanitaire, Charron ne repère donc que deux facteurs — parmi plusieurs — à correspondre avec le suicide. Lorsqu'elle descend à l'échelon de la division de recensement, elle n'en découvre plus qu'un seul, soit la monoparentalité, avec $r = +.26$. Mais a-t-elle suffisamment tenu compte de la position géographique? Le suicide sévit davantage à l'Ouest qu'à l'Est de la province, et au sein de cet Ouest, il existe une corrélation de $r = +.454$ entre l'indice suicidaire de Charron et l'éloignement de la division par rapport à Montréal, dans un rayon de 250 kilomètres. Quand on range les divisions en cercles concentriques successifs autour de la métropole et qu'on établit leur moyenne quant à l'indice suicidaire et la monoparentalité,³ apparaît une sorte de cratère lunaire. Nos deux variables atteignent un sommet sur l'île de Montréal, elles baissent abruptement dans le pourtour immédiat, pour remonter à une crête située à cent kilomètres de distance. Au-delà, la monoparentalité chute à nouveau, alors que le suicide demeure fréquent et grimpe plus loin, vers la région de Québec-Sud, l'Outaouais et surtout le Nord-Ouest québécois. Ajoutez qu'un troisième larron, la croissance démographique (1961-1981), se répartit globalement, sur cette aire, d'une manière symétrique et inverse de nos deux précédents. Cependant, ces trois variables : le suicide, la monoparentalité et la croissance démographique, ne sont pas liées entre elles par des corrélations très élevées, au niveau de la division du recensement. Il semblerait donc qu'elles dépendent toutes trois d'un quatrième facteur sous-jacent, lié à la proximité de la division vis-à-vis de Montréal. Celle-ci pourrait sous-tendre un système général, qui expliquerait bien d'autres relations. L'effet gravitationnel de la métropole réunit sans doute une palette indéfinie de déterminants sociaux, culturels et économiques. C'est sous ce dernier angle que nous l'aborderons, par l'article de Vito Athick.

Voici la thèse d'Athick : Montréal puise sa main-d'œuvre de son *hinterland*, qu'elle prive ensuite de numéraire, puisqu'elle se réserve le gros des capitaux étrangers. Ainsi, la persistante vitalité montréalaise s'obtiendrait au détriment de son environnement, ce dont elle pâtirait à la longue. Cette idée répandue

3. Taux de monoparentalité en pourcentage de familles, calculé sur le Recensement de 1976.

d'une ville géante sur un corps nain, Athick lui fournit une assiette logique, sans trop l'encombrer de preuves chiffrées. Mais on peut lui opposer des arguments. Une cité populeuse sur un territoire peu habité : cela s'observe partout dans le monde sauf en Europe et en Extrême-Orient, avec des fortunes qui ne sont pas toutes malheureuses. La concentration des effectifs en un endroit peut être envisagée comme une solution élégante : elle favorise des économies d'échelle et une multiplication des contacts, difficiles à obtenir d'une densité démographique trop basse. Montréal, il est vrai, engendre autour d'elle un anneau de stagnation : cet anneau se déplace sans arrêt depuis le siècle dernier. De 1871 à 1901, les comtés adjacents à la métropole subissent un accroissement démographique anormalement faible, voire négatif ; le vacuum se déplace ensuite à la hauteur de Granby, aujourd'hui à celle de Sherbrooke. Entre-temps, les premières divisions, victimes initiales de l'aspirateur, se remplissent, et de plus en plus rapidement depuis les dernières décennies. De nos jours, le peuplement gagne des contrées plus lointaines. Bien plutôt : l'île de Montréal plafonne, après 1968-1969, quant au nombre de ses habitants. Tellement qu'après avoir asséché par tranches son *hinterland*, voici qu'elle en irrigue, directement ou non, une extension toujours plus vaste. Cette auréole possède son dynamisme économique propre, comme en témoigne ce fameux couloir industriel qui s'étend loin au nord et au sud de la métropole : une aire de prospérité qui s'épanche continuellement. Cela forme un tout intelligible ; c'est le processus de la mégalopole que nous voyons à l'ouvrage. Il s'accompagne sur son passage de déstructurations et restructurations de milieux sociaux périphériques — nous y reviendrons.

Qu'en est-il toutefois des régions extérieures, à population relativement décroissante, avec le recul des emplois du secteur primaire ? Ici, la partie revient largement aux initiatives municipales. Songeons à l'élan récent de Sherbrooke, pourtant située dans une zone d'incertitude, assez près de Montréal pour en subir l'attraction néfaste, trop éloignée pour bénéficier de son marché. Encore que Sherbrooke dispose d'un bassin supérieur de cent mille personnes et qu'elle rayonne sur un arrière-pays. Mais les agglomérations plus petites et isolées, comme en Gaspésie ou en Abitibi ? D'où le rôle virtuel des Municipalités régionales de comté (M.R.C.), étudiées dans le texte de Béatrice Sokoloff. Celle-ci propose une typologie selon le degré d'intégration des M.R.C. et selon la gamme d'activités intégrées par ordre décroissant de A à C. Les M.R.C. de type A, dit-elle, soit les plus cohérentes et les plus extensives, ne se retrouvent pas systématiquement dans les régions périphériques ou éloignées d'un grand centre urbain. Reste tout de même qu'elles y sont majoritaires, et que celles de niveau C, soit le plus faible degré de cohérence, y sont absentes. En revanche, toutes les M.R.C. de type C se retrouvent dans le quadrilatère Montréal/Québec/Estrie/Mauricie, où elles forment le groupe le plus nombreux. Il existe donc bien, statistiquement, une relation entre la force des M.R.C. et leur distance par rapport aux zones urbaines centrales. La rareté des ressources conduit à les regrouper.

Le noyau et les confins de l'écoumène s'opposent de même, et plus profondément, dans un sondage sur les comportements culturels analysé par Gilles Pronovost et Roger Trudel. Ceux-ci opposent des zones centrales, articulées autour de Montréal et Québec, à un arc de cercle nordique, appuyé sur le Nord-Ouest québécois et la Gaspésie, en passant par le Lac-Saint-Jean ; les comportements culturels des zones intermédiaires, tels les Cantons-de-l'Est et la Mauricie, s'intercalent généralement entre les deux extrêmes, conformément à leur situation géographique. On peut assez globalement dire que les régions centrales favorisent plutôt la culture écrite conventionnelle : lecture, concerts et théâtre classiques ; les régions périphériques privilégient le plein air, la télévision, les réunions sociales : sports, spectacles populaires, danse folklorique, etc. Un clivage analogue surgit lorsque l'on classe les régions selon la proportion d'emplois tertiaires face aux emplois primaires ; celles où prédominent les emplois secondaires se faufilent entre les deux. De même quand on compare les régions les plus peuplées aux moins peuplées. Dans toutes les classifications, l'effet de milieu s'étale sur des correspondances statistiques assez significatives.

La position géographique, par rapport notamment aux grands centres urbains, réagit donc sur l'économie, la politique régionale, les comportements culturels. Nous étions partis de ce qu'entre autres, elle influe aussi sur le taux de monoparentalité. Francine Dansereau et Michel Beaudry, dans leur texte sur le mouvement des ménages à Montréal, signalent que la périphérie extérieure de la ville tend vers le pôle statistique « familial » classique, alors que le centre-ville tend vers le pôle « non familial », celui des foyers non conformes : individuels, non familiaux, monoparentaux. Ces derniers, disent-ils, se dirigent vers le centre, où ils trouvent une concentration de services commodes aux démunis. (Le Bourdais et Rose nous apprennent en effet que ces familles monoparentales sont menées à 85 % par des femmes, qui plongent à 60 % sous le seuil de la pauvreté.) Toutefois, l'attraction du centre agit aussi bien sur les familles monoparentales à haut qu'à faible revenu, ce qui fait évoquer à Desmarais et Beaudry la possibilité de « raisons socio-culturelles » non précisées. Là-dessus, Andrée Fortin vole à notre secours.

L'affaiblissement des solidarités

Fortin examine, pour Québec et sa banlieue,⁴ l'éclatement de la sociabilité en différents modèles, à partir de celui de la famille étendue traditionnelle, qui est en recul. Les modèles substituts ne s'orientent pas sur les mêmes voies au centre-ville et à la périphérie. Dans ce cas-ci, émerge une convivialité entre familles nucléaires, axée sur le voisinage au lieu de l'être, comme jadis, sur la parenté ; les modalités en sont variées, depuis la solidarité des coopératives

4. Il n'y a pas grand risque, je pense, à appliquer son analyse à la zone de Montréal.

d'habitation jusqu'à ces réseaux d'amitié entre maris, où le rôle animateur de la femme s'atténue considérablement. À l'opposé, le centre-ville préserve les anciennes connivences, fondées sur la toile familiale, qui retiennent plus facilement les marginaux. Ils prennent ainsi, parfois, une tournure insolite : ainsi de ce « matriarcat à mari-exclu » (!), qui désigne un système de support de type traditionnel, mais largement composé de familles monoparentales...

Fortin indique donc un facteur positif à l'assemblage de ces familles au sein de la ville. Elle relève également le facteur négatif que voici : dans la banlieue, les femmes mariées, majoritaires, sont hostiles aux femmes isolées, même lestées d'une marmaille ; celles-ci fuient donc vers le centre, où elles rejoignent des congénères au sein de réseaux accueillants. Il faut aussi supposer que nombre d'entre elles fuient tout à fait à l'extérieur, puisque, nous l'avons vu plus haut, on décèle autour de Montréal un taux élevé de monoparentalité sur une crête située à environ cent kilomètres. D'où, encore une fois, cette hypothèse que les agglomérations urbaines et leur voisinage forment, sur une grande superficie, une structure cohérente. Celle-ci, nous l'apercevons sous divers registres sans pouvoir encore, en ce lieu, en préciser les exactes dimensions ni composantes. Reste qu'enfin nous disposons maintenant de quelques repères pour expliquer cette répartition parallèle du suicide et de la monoparentalité, qui était au départ de notre exploration géographique.

Si la sociabilité de type traditionnel subsiste mieux au centre-ville que dans la banlieue, cela s'attribue probablement au contexte socio-économique. Paradoxalement, la ville, et surtout la grande ville, constitue une oasis de stabilité dans le va-et-vient des rénovations urbaines. La périphérie est sujette à des phases successives de ralentissement, stagnation, puis peuplement intensif de banlieusards nouveaux venus, qui refaçonnent un univers diffus basé sur des coordonnées inédites. Il est donc compréhensible que les isolés ou mésadaptés se réfugient dans le centre-ville, plus intense et mieux coordonné socialement ; d'autres se regrouperont au loin, dans des lieux encore non envahis. Or ce sont ces gens qui, par suite de leurs aléas personnels, sont particulièrement exposés au suicide. De là viendrait que le suicide est plus fréquent vers le centre et vers l'extrême limite extérieure de la mégalopole. Cette limite ne serait autre que la crête des cent kilomètres.

Ce modèle toutefois n'explique pas tout de la répartition du suicide, puisqu'indépendamment de la monoparentalité, il augmente à mesure que l'on s'éloigne de la métropole, dans un rayon de 250 kilomètres, et qu'il devient extrêmement fréquent dans les deux vastes poches de l'Outaouais et de Québec-Sud. Ici interviennent peut-être des facteurs de type socioculturel. Ces deux régions se situent aux confins de l'écoumène dense de la province ; n'étant guère urbanisées, elles subissent cependant les rayonnements respectifs d'Ottawa-Hull et de Québec, de même que celui plus lointain de Montréal. Cet entre-deux-chaises pourrait retentir sur la cohésion des réseaux de sociabilité. Pronovost et

Trudel nous apprennent que, du moins, le comportement culturel — lié au prestige et à la valorisation de l'individu — dépend de la structure de l'habitat et de sa position géographique par rapport aux grands centres urbains. Une interférence entre un pôle urbain et un pôle rural de comportement peut très bien fissurer la sociabilité, d'où des cas d'anomie et donc de suicide.

Trois articles touchent de près ou de loin à un problème autrement plus grave que ceux examinés plus haut. Les sociétés amérindiennes ne se sont toujours pas remises, à supposer que cela soit possible, du choc colonial. Nous n'en avons ici qu'un seul indice, soit la dépendance financière vis-à-vis de l'État. Selon le texte de Gérard Duhaime et Anne Godmaire, consacré au travail dans l'Arctique québécois, et celui de D. Brassard, sur les revenus d'une réserve de la moyenne Basse-Côte-Nord, les Amérindiens tirent l'essentiel de leur numéraire de cette source. Pour en dire plus, il serait nécessaire de disposer d'autres renseignements précis, et nous risquons peu de les dénicher dans l'article de J. Kurtness, qui n'est qu'une dissertation théorique flanquée d'une vague référence aux autochtones nord-américains.

Les Québécois explorent depuis l'après-guerre les virtualités imprévues de nouveaux modes de vie. Il s'agit vraisemblablement de l'épisode historique le plus considérable depuis la Conquête pour cette collectivité qui, sur ce plan, était demeurée assez stable. Les rebondissements ne sont pas près de se terminer, mais nous en connaissons quelques effets mesurables, tels la rupture des ménages, le suicide adolescent, la chute extrême de la natalité (peut-être un record parmi les nations occidentales du Nord). Les deux derniers découlent probablement l'un et l'autre du premier. Si cela se confirmait, il faudrait les considérer d'une manière différente de ce que l'on fait souvent. La question de la faible fécondité, notamment, ne ressortit sans doute pas simplement à l'économie, à l'idéologie ou à la politique, mais surtout à un contexte familial particulier.

Il est du reste habituel qu'une société brusquement plongée dans un nouvel univers réagisse de façon extrême, quelque part dans ses articulations. Nous en voyons de notables conséquences. Jusqu'au milieu du siècle, la sociabilité présente une figure homogène sur l'ensemble du Québec français. Partout, du rang campagnard aux quartiers populaires montréalais, on retrouvait l'ossature parentale et paroissiale, complétée par des liens de voisinage, le tout fixant une combinatoire stable, modulée par les conjonctures locales. Le tableau change considérablement, de nos jours. L'espace social se divise en trois variantes spatiales dans la vie relationnelle : le cœur urbain, la banlieue et les zones externes, elles-mêmes très diversifiées. L'existence d'une mégalopole à l'Ouest de la province semble y entraîner une structuration de grande échelle, qui couvre une très large partie des surfaces habitées. Il n'est pas encore prouvé que des réseaux aussi consistants que jadis se refont, dans ce contexte inédit, et qu'ils assurent un support aux marginaux.

La cause de l'affaiblissement des anciennes solidarités au Québec n'a, à ma connaissance, jamais été repérée avec exactitude. Andrée Fortin relève que les déplacements géographiques et le statut matrimonial des individus influencent leur insertion dans tel type de réseau. Mais ces facteurs agissent depuis toujours, et ils n'empêchèrent pas jadis, en général, la reconstitution des noyaux traditionnels de sociabilité. La nécessité du secours mutuel a sans doute favorisé les regroupements spontanés autour de la parenté, du rang, de la rue ou de la paroisse. Mais le développement des services sociaux gouvernementaux a beaucoup enlevé de sa force à cet impératif, ne serait-ce que sur le plan matériel. Il serait très important d'explorer cet effet désintégrateur de l'État sur la morphologie sociale. Le sujet n'a guère été traité dans ce recueil. Le seul texte où il est directement question des rapports entre la personne et le gouvernement, celui de Paul Grell, ne concerne que les démêlés du jeune chômeur avec l'assurance-chômage ; et encore peut-on se demander si ce n'est pas un peu Henri Lefebvre qui s'exprime par la bouche de l'informateur.

*

* *

Le recueil de l'ACSALF donne un instantané de la recherche sociale québécoise, lieu de confluence entre divers courants, principalement de France et des États-Unis. On en espérait jadis une combinaison originale, mais cela aboutit, malheureusement, à un embouteillage et à une atomisation. Pour réussir un alliage, il faut un creuset, et ce creuset est précisément empêché par la surabondance des démarches. Il est indispensable d'évoquer ici le cours de la pensée sociologique des dernières décennies.

Les questions de procédures et de problématiques absorbèrent beaucoup d'énergie, aux dépens, peut-être, de questions sur le fond. Des considérations d'épistémologie ou de méthodologie ne sauraient en effet remplacer l'aiguillon d'un fait indéchiffrable. D'ailleurs, en recherche, la juste démarche n'est pas en soi. Elle s'articule autour d'une interrogation sur une énigme concrète et elle n'est plus même, passée un minimum indispensable, que de l'intendance. La rigueur ne s'y obtient guère d'un cisèlement logique, mais d'un affrontement, à plusieurs parties, de tests et contre-vérifications. Évidence que cela ? Certes. Mais tout se passe comme si l'inverse avait prévalu dans notre discipline. La preuve en serait dans la dispersion des objectifs dont nous avons l'exemple dans ce recueil. Si la société des chercheurs se souciait, avant tout, d'expliquer les faits, elle se polariserait autour de problèmes repérés de tous. L'amour de la problématique engendre, au contraire, une multiplication de groupuscules hermétiques, qui se disputeront sur d'ultimes définitions, ou ne se parleront pas du tout. Dès lors, on le voit présentement, le débat devient impossible, et aussi le cumul des découvertes. La recette prend le pas sur la curiosité, et alors, on manque des occasions très précieuses d'exploration.

Dans une communauté chercheuse devrait s'imposer une loi élémentaire de succession des énigmes : problèmes qui se réunissent en paliers, abordés l'un à la suite de l'autre ; interrogation empirique qui concentre les efforts sur une brèche. Ainsi, près de nous, l'effervescence économique inexpiquée de la Beauce représente un problème de ce genre. S'y pose la question du nouvel entrepreneurship francophone, qui pourrait changer du tout au tout la question du conflit des langues. Annoncée depuis longtemps, confirmée par des enquêtes récentes, une telle émergence équivaldrait à ce qu'est une nova en astronomie. Les sociologues semblent les seuls à ne pas l'observer. Pourtant, ils se réunissent en colloques annuels. On ne voit pas, dans notre recueil, que ces rencontres servent les échanges d'idées.

Daniel FOURNIER